

Vous débutez un traitement par voie orale dans le cadre de votre cancer. De fait, vous devenez autonome vis-à-vis de ce traitement qui se prend en comprimé à la maison. Cependant, afin d'assurer à la fois une bonne prise régulière de votre traitement ainsi que sa sécurité d'emploi, différents professionnels vont vous accompagner tout au long de ce nouveau traitement.

Votre oncologue :



Il est le prescripteur de votre nouveau traitement oral. Il vous explique les modalités de prise, les effets indésirables potentiels. Il vous remet les ordonnances du traitement oral et éventuellement des traitements annexes en cas d'effet indésirable (exemple : anti-diarrhéique, bains de bouche...). Il vous reverra régulièrement tout au long de ce traitement pour vérifier que vous le tolérez bien et également pour évaluer son efficacité à travers notamment un bilan d'imagerie régulier.

Infirmier (ère) de coordination (IDEC)/pharmacien hospitalier :



Une équipe de coordination composée d'une infirmière et d'un pharmacien hospitalier peut être présente dans votre hôpital. Ils seront vos interlocuteurs privilégiés durant votre parcours de soin lors de votre traitement oral. Ils reformulent les modalités de prises, effets indésirables déjà vus avec l'oncologue et ils vérifient l'absence d'interaction médicamenteuse avec vos traitements quotidiens. Ils vous remettent votre fiche traitement et font le lien avec vos interlocuteurs en ville : médecin traitant et pharmacien d'officine. Ils sont joignables en cas d'interrogation ou de problématique concernant votre traitement tout au long de ce dernier.

Médecin traitant :



Il est informé de votre mise sous traitement. Il reste disponible en cas de difficultés avec la prise de cette nouvelle thérapeutique. Il est en lien avec la structure hospitalière qui vous prend en charge.

Pharmacien d'officine :



Il est informé par les pharmaciens hospitaliers de votre nouveau traitement. Il s'occupe de la commande et de la délivrance de votre traitement oral. Il est un interlocuteur formé, disponible et de proximité si vous avez des questions autour de votre traitement.

Infirmier(ère) de ville :



Elle est présente pour certains soins paramédicaux si nécessaire (prise de sang), et peut être une aide dans la gestion et la prise de votre traitement (confection du pilulier si nécessaire).

Tous ces acteurs ville/hôpital sont interconnectés, communiquent entre eux et avec vous pour vous permettre de gérer au mieux votre traitement oral.